



SOPRA STERIA

BULLETIN D'INFORMATION CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA - JUIN 2023

Pour mieux défendre les salariés, soyez candidat pour être membre du CSE aux prochaines élections 2023 !

Les différents CSE

Pourquoi le faire ?

- ✓ Pour se tenir au courant des grandes décisions de l'entreprise, devenir un interlocuteur direct de la direction générale, et influencer sur les décisions, pour mieux prendre en compte l'intérêt des salariés et défendre nos valeurs, comme nous l'avons fait pendant toute cette mandature.

Comment ça se passe ?

- ✓ Vous serez formé par les équipes de la CFE-CGC pour mieux connaître les droits des salariés et les moyens d'agir de leurs représentants
- ✓ Vous serez soutenu dans l'exercice de votre mandat par les moyens logistiques et humains de la CFE-CGC
- ✓ Vous aurez des heures de délégation vous permettant d'exercer votre mandat de représentant du personnel, conformément à la législation

Qui s'occupe de quoi ?

- ✓ Les **élus au CSE** représentent votre entité sur le plan national.
- ✓ Les **RP** (Représentants de Proximité) du CSE sont en charge d'un site géographique donné.
- ✓ Les sujets sont définis par le droit du travail. Ils couvrent essentiellement toutes vos **conditions de travail** : Salaires, augmentations et promotions, risques psycho-sociaux (RPS), formations, retraites, licenciements, remboursements de frais (repas, mission, ...), prises de congé, temps de trajet, déménagements de nos sites, covid, Comité d'Entreprise, couverture santé, situation économique, groupe, France et par entité, taux de démission, travail du dimanche, heures supplémentaires, égalité professionnelle, handicap, ...

Oui, c'est possible !

- ✓ **Pour être candidat, contactez-nous sans tarder :**

cfecgc.soprasteria@fiec-cfecgc.org

ou bien :

- Jacques FAUVEL – 06.31.84.84.05 / jac.fauvel@gmail.com ou
- François MAISTRE – 06.63.68.84.18 / francois.maistre@gmail.com

CSE *Sopra Steria Group*

- ☐ Environ 13.000 salariés

CSE *I2S*

- ☐ Environ 2.000 salariés

CSE *Sopra HR Software*

- ☐ Environ 1.000 salariés

CSE *Sopra Banking Software & Sopra Solutions*

- ☐ Environ 1.500 salariés



La CFE-CGC, à vos côtés au quotidien !





SOPRA STERIA

BULLETIN D'INFORMATION CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA - JUIN 2023

ChatGPT et l'IA : Un impact majeur sur nos métiers et ceux de nos clients !!

C'est une véritable avalanche de nouvelles depuis l'arrivée de ChatGPT. **300 millions d'emploi seraient menacés dans le monde** selon Goldman Sachs (Les échos, Mars 2023).

Et McKinsey prédisait **13.000 milliards de dollars de CA** (Plus de 4 fois le PIB de la France !!) **générés par l'IA** dans le monde d'ici 2030. Il semble bien qu'on en prenne le chemin !

Bouleversement majeur dans la société, les métiers de juriste, des RH, de la programmation, du conseil, du commerce, du pilotage de projet, (...) **La direction de Sopra Steria est inquiète et nous aussi !**

Il va falloir très vite apprendre à travailler avec l'IA pour ne pas se laisser submerger : Savoir poser les bonnes questions, toujours vérifier les réponses (parfois fantaisistes, on parle d'hallucinations de l'IA), protéger les données confidentielles, - les nôtres comme celles de nos clients - , s'interroger sur les droits d'auteur, ..., et aller deux fois plus vite !



Il y a quelques mois était démantelée une bonne partie de l'expertise de la Factory IA/RPA en France en dispersant la compétence entre verticaux par une vision à (très) courte vue sur la rentabilité ... Aujourd'hui, on parle de recréer de toute urgence des centres de compétence autour de l'IA. Il était temps de se réveiller !! Ne gâchons pas les expertises internes !!!

Faire valoir ses droits : L'indemnité de sur-temps de trajet

Vous vous déplacez en mission et votre temps de trajet augmente. **S'il est supérieur à 1h30 en Région ou 2h aller-retour en IDF ?** Vous avez peut-être droit à 4€, 6€ ou 8€/jour ou plus ! Les barèmes sont là :

https://steria.sharepoint.com/sites/intra_ssg_fr_hr/Documents%20partages/Ma%20vie%20quotidienne/01.%20D%C3%A9placements%20et%20frais/00.%20Tous%20les%20documents/Accord%20relatif%20aux%20compensations%20des%20temps%20de%20d%C3%A9placements%20professionnels%20-%20sign%C3%A9s.pdf

Vous n'aurez plus qu'à les déclarer dans l'application **F2F / Concur** ... N'hésitez pas à déclarer **retroactivement** sur les mois passés en cas d'oubli !!

Défendez vos droits !!





SOPRA STERIA

BULLETIN D'INFORMATION CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA - JUIN 2023

Les salaires : Quand la direction raisonne encore comme s'il n'y avait pas d'inflation ...

Interrogée par nos soins sur le nécessaire souci de conserver notre pouvoir d'achat, la direction nous explique sans rire qu'une augmentation n'est justifiée que si on a fait des performances remarquables !

Mais on ne parle même plus d'augmentation, juste de préservation de pouvoir d'achat !

S'il y a 3 ans d'inflation à 6%, on devra perdre presque 20% de pouvoir d'achat ? Au moment même où l'on annonce de très bons résultats et un généreux dividende aux actionnaires ?? Soyons sérieux !!

Pour savoir combien vous avez perdu depuis votre arrivée chez Sopra Steria (ou gagné pour une poignée d'entre nous), allez sur **France Inflation** et entrez le salaire de votre date d'arrivée. Vous verrez s'afficher votre salaire actualisé à aujourd'hui. 10%, 20% de perte de pouvoir d'achat ??

https://france-inflation.com/calculateur_inflation.php

La CFE-CGC continue de demander une augmentation générale pour compenser l'inflation !

Défendons les salariés en incapacité

A la suite d'un décret gouvernemental qui plafonne les indemnités, les **salariés en invalidité ou incapacité avec une activité à temps réduit perdent jusqu'à 50 % de leur ressources !** Cela va pousser les salariés à ne pas reprendre d'activité du tout afin de ne pas travailler pour ne rien gagner ou bien à reprendre directement à plein temps, au détriment de leur santé.

La CFE-CGC a demandé à la direction de Sopra Steria de négocier avec nos partenaires prévoyance pour que les droits de nos collègues en difficulté soient maintenus à leur niveau actuel.

Parent solo à Sopra Steria ? Pas de chance !

Témoignage



« Il n'y a aucun jour de congé de mère de famille pour les parents d'un **enfant unique**, ni de prise en compte des **parents solo** (père ou mère) qui en ont pourtant le plus besoin !

A quand l'équité ? Ca compte pour les femmes et les jeunes générations !

Il n'est pas possible de prendre des demi-journées de télétravail (sauf si on est à 80%), ni de travailler un lundi sur deux. Il faut vraiment **en finir avec ces casse-têtes** et ce gaspillage en transport. »

La CFE-GCC demande à la direction un peu de souplesse, de confiance et surtout de bon sens !

https://steria.sharepoint.com/sites/intra_ssg_fr_hr/SitePages/Les-cong%C3%A9s-m%C3%A8re-de-famille.aspx



CFE
CGC



BULLETIN D'INFORMATION CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES – SOPRA STERIA - JUIN 2023

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ?

Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

4^e syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 160.000 adhérents (*)

Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats

(*) Encore plus nombreux cette année !!

La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.

Quelques beaux succès :

- Création de la retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)
- Création de l'APEC, spécialisée dans l'emploi des cadres
- Congé paternité, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.

A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.

Pour adhérer :

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

Contact : Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Tél : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion

François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria

Philippe VERDIER / Sophia Antipolis - I2S

Sylvie GEGOUT / RP Sophia

Jacques BERHOCOIRIGOIN / RP Toulouse

Fabrice CORDONNIER / RSS Lille - I2S



SOPRA STERIA

Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria

Laurence EON / RP Sopra Steria

Thierry TZONOS / Sopra Steria

Libia ACERO BORBON / HR Software

Jean-Noël CHALOPIN / HR Software